



NAYEMONT LES FOSSES

HAUTES - FOSSES

DIJON



BASSES - FOSSES

BROMPONT

VILLAGE



Arc-en-ciel au-dessus du village

Sommaire

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Conseils municipaux</i>	<i>4</i>
<i>Géographie.....</i>	<i>6</i>
<i>La vie du village</i>	<i>8</i>
<i>Les écoles</i>	<i>14</i>
<i>Loisirs - Associations.....</i>	<i>15</i>
<i>Vie pratique.....</i>	<i>18</i>
<i>Etat-civil.....</i>	<i>19</i>
<i>Informations pratiques.....</i>	<i>20</i>

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : Patrice FÈVE

Responsables de l'édition : Sabine GILLES, Alain PLEYER

Comité éditorial : Jean-Claude ANDRÉ, Chantal BODAINÉ, François DURAIN, Francis GARNIER, Catherine VOINSON

Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin

Imprimeur : INTERTRACE - 215, Route de la Féculerie - 88100 PAIR-ET-GRANDRUPT - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- Reproduction des textes ou photos interdite sans l'autorisation du Directeur de la publication -

Le mot du Maire



Après un hiver, qui ne fut pas digne de ce nom, les événements électoraux ont focalisé ce premier semestre.

Vous m'avez, pour la troisième fois, renouvelé votre confiance pour gérer la commune avec mon équipe d'adjoints et de conseillers(ères) ; je vous en remercie. Nous ferons au mieux, mais nous ne pourrions faire l'impossible. Le deuxième enjeu électoral des européennes a encore confirmé la bonne démarche citoyenne des Nayemontaises et des Nayemontais avec une participation électorale largement au-dessus de la moyenne nationale.

En l'absence de travaux de déneigement, à la grande satisfaction de nos finances communales, les employés communaux ont pu se consacrer à des travaux forestiers ; ils ont ainsi conjugué l'entretien de nos forêts avec la fourniture et la vente de bois de chauffage à nos habitants. Si vous souhaitez une livraison, inscrivez-vous en mairie.

Beaucoup de chantiers sont engagés mais la lourdeur des fonctionnements administratifs pour l'obtention de

subventions à laquelle s'ajoute la réglementation des marchés publics, ralentit le délai de mise en exécution. Pour exemple, la démarche d'enfouissement commun de trois réseaux : EDF, téléphone, éclairage public, en profitant des travaux sur la haute tension d'EDRF entre Hautes-Fosses et Basses-Fosses initiée en 2013 sera réalisée en 2015.

Deux autres chantiers importants, actuellement en attente de subventions, nécessitent parfois beaucoup de ténacité et ne pourront être mis en œuvre qu'après. Il s'agit de l'aménagement extérieur du centre de loisirs et de la rénovation intérieure de la mairie comprenant la mise en accessibilité pour les handicapés. Ces chantiers sont à l'étude avec des solutions à coût raisonnable. Cependant, il est hors de question de prendre à la lettre le rapport diagnostic obligatoire prévoyant un ascenseur à la mairie.

Actuellement, nous nous confrontons à des décisions technocratiques inadaptées aux contraintes locales et rurales ; et notre village comme beaucoup d'autres est bien loin de ces gens-là.

La dernière disposition légale, dans le genre, est celle de la réforme des rythmes scolaires, qui nous pose d'importants problèmes à résoudre, qui est de plus, consommatrice de nos deniers communaux et de ceux des parents.

L'heure d'examen des comptes 2013 et des prévisions 2014 a permis de confirmer une situation financière saine qui nous permet toujours malgré des taux d'imposition communaux inchangés, de consacrer en 2013, 24 % de nos capacités financières à l'investissement. Cette proportion garantit la pérennité de notre patrimoine et permet des évolutions communales. En ce qui concerne le fonctionnement courant, il faut s'attendre à une baisse, qui a déjà commencé, des dotations de l'État.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Patrice FÈVE

Géographie

Toponymes des lieudits de Nayemont les Fosses

Dans le bulletin municipal de décembre 2013, nous développons d'une façon plus détaillée les origines des attributions des noms des lieudits. Nous en rappelons les principaux points ci-dessous.

Bibliographie : pour rappel, nous nous sommes référés au livre de Marc GEORGEL "Les appellatifs dans les cadastres de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges".

Pour certains lieudits nous n'avons pas toujours pu trouver leur signification, ainsi ils sont donc occultés.

Autrefois on attribuait un nom de rue ou de lieudit en fonction de l'aspect géographique du lieu ou ce qui caractérisait la vie rurale. On faisait peu référence à des faits historiques :

✓ les différents points découlant des aspects géographiques sont : le relief du terrain, les vallées et dépressions,

les terrains plats, la nature des sols, la position et l'exposition, la grandeur, la forme ou la qualité, les hydronymes, la végétation.

✓ les différents points liés à la vie rurale tels que les institutions, les coutumes, les mesures, les défrichements, la nature de l'exploitation agricole, l'artisanat et l'industrie, les constructions, les propriétaires de maison, l'agglomération, les croix et oratoires, les voies, les carrefours.

Etude des toponymes par ordre chronologique de découpage de la commune en sections

- Section AB -



Nayemont les Fosses - Section AB

Les Crasses

Au nord du Chemin du Spitzemberg et au sud du Chemin rural des Crasses. "Crasse" désigne une roche noire qui ressemble au coke. Ce lieudit situé sur la montagne de l'Ormont, est caractérisé par une alternance de granit et de bancs de grès.

Village

Entre le Chemin du Spitzemberg et le Chemin du Chêne de la Vierge. Petit groupe de maisons de paysans qui n'est pas disposé régulièrement par rue et n'est pas limité par une enceinte. Le village sert à caractériser le centre de la commune. Ce centre n'a pas toujours été à la place actuelle.

Géographie

Toponymes des lieudits de Nayemont les Fosses

Derrière la ville

A l'est du lieudit "Village", sous le Chemin du Spitzemberg :

- ✓ derrière : en arrière, de l'autre côté.
- ✓ ville : réunion considérable de maisons habitées, disposées régulièrement par rues et limitées ordinairement par une enceinte.

Les Gros Prés

Au nord du Chemin du Chêne de la Vierge. Un "prés" est une terre à foin ou à pâturage. Dans l'arrondissement de Saint-Dié, le pré est le pré de fauche par opposition au "pâtis" (pâturage), à la chaume et à la fourrière.

Au moulin

A l'est "Des Gros Prés" et au nord du pont du ruisseau du Chêne de la Vierge. Molinum, dérivé de mola "meule". Mot lié à la création des moulins à eau. Différents types de moulins : à grains (ou "moulard"), à tan, de cailloux, les martinets (qui actionnent les forges), les battants (qui actionnent les scieries), à papiers.

Etude des toponymes par ordre chronologique de découpage de la commune en sections

- Section AC -

Aux Grands Prés

Sous la Voie Communale n° 11 du Chemin des Sept Fontaines. Voir "prés" ci-dessus.

Derrière la ville

Se situe d'une façon semi-encadrée par le Chemin Rural No 8 du Bois des Monts. "Ville" : voir ci-dessus.

Au Jardinné

Sous le Chemin Rural n° 8 du Bois des Monts. Signifie petit jardin. Le mot Jardin au Moyen Âge (aussi "gart" ou "jart") représente le francisque "gardo" (garten en Allemand). A été formé en gallo-romain peut-être d'abord comme adjectif joint à hortus (hortus gardinus : jardin entouré d'une clôture).

Bois des Monts

Au nord du Chemin de la Malgrange.

- ✓ bois : du latin "boxus" attesté depuis le IX^{ème} siècle, ancien français "bos". Au sens propre : "réunion d'arbres". Se différencie de la forêt qui au Moyen Âge était réservée à la chasse seigneuriale. On distingue : le "bois de question" pour la charpente, le "bois de chambre" pour le chauffage, le "bois usage" pour la pâture (affouage), "le bois sauvage". Une "béotte" est un petit bois.

Dans l'arrondissement de Saint-Dié, il convient de distinguer le "meix" (potager clos situé près de la maison) du "jardin" (peut être en partie potager, mais surtout en fleurs, arbustes, arbres fruitiers) entouré plus loin des habitations. C'est surtout autour des abbayes que l'on trouve des jardins. Ainsi près du monastère d'Étival se trouve le Grand Jard, le Petit Jard, le Haut Jardin. Nous y remarquons des fleurs, des arbustes, des arbres fruitiers, des jets d'eau (mêmes remarques pour Moyenmoutier).

- ✓ monts : caractérise une petite montagne. La forme, l'exposition, les dimensions des monts sont notés au moyen de déterminants d'une extrême variété. Sur Saint-Dié on relève 120 toponymes en "mont". Par exemple : Remémont, Chévremont, Combrimont, Madremont, etc...



Nayemont les Fosses - Section AC

La vie du village

Votre conseiller près de chez vous



La nouvelle équipe municipale à votre service

Venir à la mairie pour un renseignement, une question... La démarche n'est pas toujours facile, faute de temps. Aussi, afin d'être le plus possible à votre service, nous avons établi la liste de vos interlocuteurs privilégiés, près de votre habitation : "Votre conseiller près de chez vous...". N'hésitez pas à le contacter.

Village



Jean-Claude ANDRÉ

Chemin de la Belle Campagne - Chemin des Étangs - Route de l'Ormont (n° 2300)

Dijon



Virginie PETRY

Route de l'Ormont (du n° 18 au n° 370) - Chemin de la Vigne - Chemin des Genêts - Chemin des 3 Fontaines (du n° 153 au n° 264) - Chemin de la Chênaie

Brompont



Patricia WATTIGNIES

Chemin de la Chanelle - Chemin du Bérup - Chemin des Déportés - Allée du Bihaié

Basses-Fosses

Basses-Fosses



Jean-Lou BIGEL

Route de Saint-Dié (du n° 987 au n° 1342) - Chemin des 3 Fontaines (du n° 482 au n° 967)



Francis GARNIER

Chemin du Rain des Bolés (du n° 1345 au n° 1611) - Route de la Fave



Catherine LEIDINGER



Rachel MINMEISTER

Allée de la Mairie - Chemin des Ruchers - Chemin du Spitzemberg (du n° 26 au n° 374)



Chantal BODAINÉ



Damien MAMET

Chemin du Rain des Bolés (du n° 421 au n° 1315) - Allée des Pins



Patrice FÈVE



François DURAIN



Sabine GILLES

Chemin du Spitzemberg (du n° 377 au n° 894) - Chemin des Goutys - Chemin du Chêne de la Vierge



Catherine VOINSON

Route de Saint-Dié (du n° 25 au n° 837) - Chemin des Hières

Hautes-Fosses



Alain PLEYER



Bernard THOMAS

Chemin du Rain des Bolés (du n° 31 au n° 410) - Route de Saint-Dié (du n° 1382 au n° 1930) - Chemin du Giron - Chemin des Hauts Meix

La vie du village

Les travaux

Chemin du Bérup

L'érosion et le ravinement des berges du ruisseau de l'Aulne menaçaient l'ancrage d'un poteau électrique ainsi que l'enfouissement de gaines ERDF, PTT et le panneau sens interdit.

Une visite sur site de techniciens d'ERDF et de la police de l'eau nous ont préconisé le busage du ruisseau sur environ 10 m avec renforcement en béton et un enrochement en amont pour le maintien des berges.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise TUNCER de Saint-Dié début février 2014.



La situation antérieure



Après les travaux

Chemin des Ruchers



Le Chemin des Ruchers

Suite à l'effondrement d'un bois d'eau, ce qui était dangereux pour l'accessibilité, une remise en état de celui-ci et un renforcement de la structure du chemin sur 60 m avec le curage du fossé étaient nécessaires.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BARLIER de Saint-Jean d'Ormont courant mars 2014.

Maison des pompes

Ce petit bâtiment construit avant 1900 servait à ranger les pompes à incendie, ce qui n'est plus le cas, il sert à stocker du petit matériel communal.

Vu son emplacement à l'entrée du village, il méritait de faire peau neuve, sa toiture avait été refaite en 2004. L'aspect après

décrépissage et dégarnissage des moellons n'a pas été gardé du fait de l'emploi de matériaux de l'époque, inadaptés pour le jointoiment des pierres. Un crépi à la chaux teintée a été réalisé, un béton de sol, et une remise en forme des abords par l'entreprise DA SILVA de La Voivre.



La maison des pompes avant... et après la rénovation

La vie du village

Nettoyage de printemps

Un village plus propre, une nature plus accueillante.



Le groupe de volontaires ayant participé au nettoyage de notre commune

Comme chaque année de nombreuses bonnes volontés ont participé à l'opération nettoyage de printemps qui s'est déroulée le samedi 5 avril.

Dès 8 heures du matin, membres d'associations, élus, personnel communal, parents, tous bénévoles, étaient sur le pied de guerre pour ratisser le territoire de la commune afin de ramasser les déchets laissés par des personnes indécates. Tous ces volontaires pour une nature plus propre, répartis en 5 groupes, ont parcouru les rues, sentiers et chemins environnants, équipés de sacs, gants et brassards fournis par le Conseil Général.

Si l'on constate une baisse du nombre de détritus déposés, certaines découvertes restent pour le moins surprenantes ; ainsi ont été collectés une Mobylette, un chêneau, une statue cassée, un ballon crevé et comme chaque fois beaucoup de verre cassé.

Rendez-vous est pris l'année prochaine, avec l'espoir que le slogan de la semaine de l'environnement, "Vosges, le plus beau est avenir" conserve tout son sens.

Cérémonie du 8 mai 1945

Monsieur le Maire, Patrice FÈVE, entouré des deux adjoints, MM. Jean-Claude ANDRÉ et François DURAIN, accompagnés de Nayemontais et Nayemontaises, se sont recueillis solennellement devant le monument aux morts pour témoigner leur respect à toutes les victimes de cette tragédie, et ont rendu hommage aux vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale.

Dans son discours, il a rappelé une fois encore que les victimes militaires et civiles ont payé le plus lourd tribut qu'il soit pour que le monde retrouve la paix.

Le travail de mémoire est indispensable afin de ne pas oublier ces femmes, ces hommes, ces enfants, pour que toujours les citoyens d'aujourd'hui se refusent à oublier les grandes dates de l'histoire.

Après le dépôt de gerbe, M. Bernard

PARADIS, président du Comité Meurthe-Fave du Souvenir Français, a remis le diplôme et la médaille de bronze à la Commune de Nayemont les Fosses pour les services rendus à l'association.



Diplôme et médaille du Souvenir Français

La vie du village

Ordures ménagères

Triez au maximum pour payer le minimum.

Le sujet de conversation du jour. Le Syndicat intercommunal des ordures ménagères comprenant 23 communes, qui a fusionné au 1^{er} janvier 2014 avec la nouvelle Communauté de Communes Fave, Meurthe et Galilée, met en place la redevance incitative à compter du 1^{er} janvier 2015. Une période test transitoire de 6 mois, du 1^{er} juin au 31 décembre 2014, vous permettra de comparer votre facture avec la taxe d'ordures ménagères figurant pour la dernière fois sur votre feuille d'impôt foncier de l'automne 2014.

394 bacs ont été distribués en porte à porte courant février et mars par nos deux adjoints, MM. Jean-Claude ANDRÉ et François DURAIN. Un guide vous a été remis en même temps pour vous informer sur les détails. Nous sommes toujours à votre disposition pour des renseignements.

Rappel : deux conteneurs pour la collecte du verre, en supplément de ceux des Goutys, ont été installés sur le parking de la mairie et à l'entrée de la station de traitement des Basses-Fosses.

Remplacement d'un véhicule

Vous avez déjà pu voir le nouveau véhicule acheté par la commune fin décembre. C'est en effet dans ce nouveau FIAT Ducato 3.0 CH2 qu'ont été transportés et livrés un grand nombre de bacs à ordures ménagères.

Fonctionnel et bien équipé en signalétique pour les chantiers routiers, il est venu remplacer le vieux fourgon qui avait été mis en circulation en 1996.



Préparation de la distribution des nouveaux containers par nos deux adjoints

Transhumance et marche gourmande

Un groupe inattendu s'est présenté à proximité du stand fromage, le dimanche 11 mai, jour de la marche gourmande annuelle organisée dans notre village.

Pas moins de 100 convives chaudement vêtus de laine, sont arrivés route de Saint-Dié. Il s'agissait d'un troupeau de moutons, mené par un berger qui, venant de Dijon, cheminait vers un nouveau parc situé à Pair-et-Grandrupt.

Or, organiser une transhumance n'est pas chose aisée. Obéissants durant leur

périple Chemin des 3 Fontaines, peut-être en l'honneur de l'illustre fabuliste qui les cita à maintes reprises, ils n'en firent parfois qu'à leur tête et certains prirent leurs aises. Car n'en déplaise à Rabelais, tous ne sont pas que des moutons de Panurge !



La vie du village

Actes d'incivilité

Soirée trop arrosée ou désœuvrement



Les barricades à côté de l'atelier communal



La "décoration" du parvis de la mairie

Ils se croyaient au temps des barricades, mais ils n'avaient pas appréhendé le danger en déposant des objets hétéroclites prélevés autour de l'atelier communal.

L'allée de la mairie était totalement fermée et après l'extinction de l'éclairage public, un accident grave aurait pu se

produire. Quant aux cannettes sur les étoiles du blason du parvis de la mairie, on ne peut pas dire que c'était des plus décoratifs.

On espère que deux fois de suite c'est suffisant et que les auteurs ont compris. A consommer avec modération. Une plainte a été déposée.

A vos agendas

Repas des séniors

Le traditionnel repas des séniors organisé par le CCAS de la commune de Nayemont les Fosses aura lieu cette année le mardi 9 décembre 2014.



Marche des Paras

La Marche des Paras, en partenariat avec l'association ELAN et la commune, se déroulera cette année le 24 août 2014.

Il ne s'agit pas d'une marche commando mais d'une journée de convivialité, de retrouvailles.

Vous pouvez venir uniquement pour partager le repas des anciens parachutistes.



La vie du village

Attention aux cambriolages

Sécurité dans le village : quelques précautions à prendre.

Nayemont les Fosses a connu comme bien d'autres communes une série de cambriolages ces derniers mois. La brigade de gendarmerie vient de nous transmettre les chiffres suivants : en 2013, 8 cambriolages ont été recensés dans notre commune. En 2014, ce sont déjà 5 infractions du même type qui ont été commises. Actuellement, dans les Vosges, ce sont 100 cambriolages par mois.



A l'approche des vacances, quelques conseils peuvent permettre de prévenir de tels actes :

- ✓ informez vos voisins de votre absence,
- ✓ ne laissez pas de message sur votre répondeur précisant votre absence,
- ✓ faites relever votre courrier,
- ✓ ne laissez pas traîner d'échelle, d'outils, d'échafaudage dans votre jardin,

- ✓ ne laissez pas de clé cachée,
- ✓ vérifiez vos systèmes de fermeture avant votre départ (volets, fenêtres, etc...).

Si vous avez des objets ou des biens de valeur, prenez-les en photo et cachez-les dans un endroit sûr.

Tous ces conseils de vigilance et de bon sens sont efficaces. Appliqués par tous, ils peuvent permettre de déjouer les intentions malveillantes et de faire échec à d'éventuels cambrioleurs.

Les citoyens doivent donc être les premiers gardiens de leur sécurité.

Attention aux faux démarcheurs

Nous sommes souvent démarchés par téléphone. Si vous ne souhaitez pas honorer une demande, il est inutile et déconseillé de donner des réponses (quel âge ?, propriétaire ?, quel chauffage ? ...). Il vaut mieux stopper immédiatement les

discussions, ce qui n'empêche pas de rester poli. Sachez que la mairie ne cautionnera jamais une soi-disant opération commerciale "sur la commune".

Deux distributions récentes de dépliants pour annoncer un ramassage ont fait

l'objet d'enquêtes de gendarmerie. L'une s'est révélée être des observateurs de futurs méfaits, commis dans des communes voisines, avec ramifications en Alsace : il y a eu des incarcérations.

Il est bon de rappeler que les vêtements, les chaussures, les sacs à main, les cartables... sont collectés à la déchèterie et qu'ils sont exploités ensuite par des structures caritatives légales comme Emmaüs. Le soit disant "intérêt pour l'emploi" ou pour "les pays en émergence" sont la plupart du temps des fausses explications, dans un but commercial ou frauduleux.



**Vos visiteurs inconnus
d'aujourd'hui sont peut-être
vos cambrioleurs de demain !**

Les écoles

Jardin des senteurs

Le vendredi 20 juin a eu lieu l'inauguration du jardin des senteurs à l'école des

Basses-Fosses. En réalisant ce jardin, les élèves ont pu découvrir de nombreuses plantes aromatiques.

Durant toute l'année, les élèves ont travaillé à la réalisation d'une grande fleur en céramique pour le jardin de l'école ; ils ont aussi créé des nichoirs à oiseaux, un pour chaque enfant. Ce travail a été mis en place en partenariat avec les enseignantes, M^{me} Billon, M^{me} Mesnil et l'artiste céramiste M^{me} Hollard.

Cet événement a eu un franc succès.



Le travail remarquable réalisé par les enfants

Kermesse des écoles

Comme chaque année, alors que les plus grands sont en pleine révision d'examen, les élèves du RPI de Nayemont et Pair et Grandrupt ont pu faire la fête lors de la traditionnelle kermesse des écoles. Sous le regard complice des parents et grands-parents, les enfants se sont amusés autour des différents stands et attractions comme le chamboule-tout, le tir aux fléchettes, la pêche à la ligne ou le maquillage.

Organisée par les enseignants avec l'aide des ASEM, cette manifestation n'est possible que parce que des parents ne comptent ni leur temps ni leur énergie, ce jour-là, pour monter les stands, préparer et s'occuper du matériel et faire de cette journée une réussite. Le soleil était encore de la partie pour accompagner cette belle manifestation, quelle chance !



Les stands de jeux ont toujours autant de succès

Loisirs - Associations

Foyer Rural

Les marches

Une moyenne de 20 personnes participent actuellement à nos marches du jeudi qui sont toutes très appréciées.

Le 8 mai, Festiv Rando fut une première expérience avec le concours de la Fédération des Vosges. 48 personnes non organisatrices ont parcouru les sentiers balisés par nos soins. La marche de 17 km sur la crête eut la faveur des randonneurs de la plaine qui nous ont félicités.

La visite sous le ciel bleu du Jardin de Berchigranges, le 22 mai dernier avec les Aînés Ruraux de Charbes Lalaye, fut très reposante. Le repas à midi au bord du lac de Gérardmer était excellent, mais la promenade en bateau a été copieusement arrosée. Ce même jour, nous avons aussi visité le Jardin de Callunes au Ban-de-Sapt et huit d'entre nous l'ont apprécié sous un bel orage.



Une pause bien méritée pour le groupe de marcheurs

Les marches de juillet à novembre 2014 seront visibles sur le site de la commune et sur les tracts aux participants du jeudi à partir du 26 juin 2014.

Repas campagnard

Ce lundi de Pentecôte, temps merveilleux : 33°, qui l'eut cru ? 61 personnes partageront un délicieux repas confectionné par notre sympathique Armand et un bon dessert réalisé par les dames du foyer. Les convives étaient heureux de se rencontrer

et ont passé une excellente journée.

Un grand merci à tous les organisateurs qui, de 8 heures à 19 heures, ont œuvré pour la réussite de cette journée campagnarde bien fleurie par Thérèse.



Le repas campagnard, toujours affectionné par de nombreux participants

AS Nayemont Football

L'ASC Nayemont les Fosses évolue dans le GASL qui regroupe 15 équipes de la région déodatienne et spinalienne. Les compétitions se sont terminées le 22 juin 2014. En championnat, l'ASC Nayemont termine à une très modeste 8^{ème} place, mais a sauvé sa saison en remportant la finale de la coupe des Vosges Gérard JANVION aux dépens de l'US Valério, autre club déodatien (4-2).

Le Président, le trésorier et tous les joueurs remercient une fois de plus les services municipaux pour l'entretien du terrain et pour la subvention qui leur est accordée.

Loisirs - Associations

Association ELAN

Assemblée générale



L'assemblée générale de l'association ELAN s'est déroulée le vendredi 20 juin. Etaient présents pour l'occasion des représentants de la CAF, des élus locaux et des communes avoisinantes, les salariés et bénévoles de l'association ainsi que des adhérents.

Les rapports d'activités et financiers présentés par la Présidente Christine ROLLAND ont été adoptés à l'unanimité. En effet, le compte de résultat et le bilan

2013 mettent en évidence une gestion financière saine de l'association. Les mesures mises en place en 2012, la gestion rigoureuse et le suivi des comptes (baisse des frais de fonctionnement, investissement modeste) ont permis d'arriver à un résultat global excédentaire.

Les orientations prises pour 2014-2015 ont elles aussi été actées par l'assemblée : ouvrir de nouvelles activités

pour satisfaire le plus grand nombre et essayer de répondre aux besoins ou envie de chacun tout en restant vigilant et bon gestionnaire, tel est un des défis de l'association. Mais cela n'est pas le seul. L'association prend part aux projets de l'intercommunalité comme la mise en place des cours de musique et l'organisation des centres aérés ou des stages BAFA.

Si ELAN est une belle structure, saine et viable, avec un potentiel énorme, sa continuité et son développement ne sont possibles que grâce au travail de ses salariés très impliqués, au soutien financier et humain de la commune, aux adhérents toujours plus nombreux (292 familles adhérentes pour la période concernée) mais aussi au soutien des bénévoles. Les nombreux "coups de main" donnés par les bénévoles sont indispensables à la pérennité de l'association. Alors que ce soit pour quelques heures, pour une journée, n'hésitez pas à rejoindre ELAN. Car, comme l'a rappelé la Présidente, chacun ne donne que ce qu'il peut, que ce qu'il veut, et c'est déjà beaucoup. A l'issue de l'Assemblée, les personnes présentes se sont retrouvées autour du verre de l'amitié.

Marche gourmande

Marche pluvieuse, marche heureuse ! "Je reviendrai l'année prochaine même si on a le même temps !" Le moins que l'on puisse dire c'est que la pluie n'a pas découragé les nombreux participants à cette nouvelle marche gourmande organisée par l'association ELAN. Ils étaient plus de 160 marcheurs, en famille ou entre amis, à arpenter les chemins de la commune, découvrant dans la bonne

humeur des endroits nouveaux et charmants comme le pont de la chouette. Chacun a pu apprécier la diversité du parcours et les étapes gourmandes au goût vosgien comme le lard à griller sur sa tranche de pain.

Tous les marcheurs ont salué l'organisation mise en place. Il faut dire que la présidente, Christine ROLLAND, aidée de 25 bénévoles parmi lesquels des



Les préparatifs

Loisirs - Associations

Association ELAN (suite)

Marche gourmande (suite)

élus communaux et des membres de l'Union Nationale des Parachutistes section de Saint-Dié, avait tout prévu y compris un plan pluie. Et il faut imaginer le travail réalisé en amont : gestion des inscriptions, fléchage, désherbage, débroussaillage tout au long du parcours, installation des points étapes.

Les efforts de tous ont été récompensés par la bonne humeur manifestée par les marcheurs, leur enthousiasme, leurs fous rires. En espérant l'an prochain pouvoir titrer cet article : marche ensoleillée, marche dans la gaieté ! Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre deuxième dimanche de mai 2015 !!!

Les marcheurs au départ de la randonnée



Conférence sur le parlement européen

Dans le contexte des élections européennes qui se sont déroulées le 25 mai dernier, l'association ELAN a souhaité dans le cadre d'une démarche citoyenne, organiser une conférence. En effet, cette dernière portait sur l'institution

européenne qui représente les peuples, à savoir le Parlement européen dont le siège se situe non loin de chez nous, à Strasbourg.

Cette conférence, qui s'est tenue le 19 mai, a permis d'éclairer un peu plus les

citoyens sur les pouvoirs du Parlement, sur le travail des députés et sur l'enjeu de telles élections.

La conférence a attiré une quarantaine de personnes venues de Nayemont mais aussi des communes environnantes. De nombreuses questions ont été posées, questions d'ordre général comme la place du Parlement au sein des différentes institutions européennes, son pouvoir en matière législative mais aussi plus précises notamment sur le travail des députés en commission, le pourquoi des différents lieux de travail, Strasbourg/ Bruxelles, sur les enjeux de l'accord de libre échange qui se négocie actuellement (TAFTA)...

Il est bon de savoir que l'association ELAN reste ouverte gratuitement à d'autres propositions de conférences !

Un merci à la conférencière de Nayemont, ancienne secrétaire de député européen.



Vie pratique

Carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, allongement de la durée de validité de la carte nationale d'identité à 15 ans.

Ainsi pour les personnes majeures, la durée de validité de la carte d'identité passe de 10 à 15 ans. Cet allongement s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Dans ce dernier cas, cette prolongation de 5 ans de la validité est automatique, elle n'implique donc aucune démarche particulière de votre part, la date de

validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Les personnes mineures ne sont pas concernées et leur carte nationale d'identité reste valable pour une durée de 10 ans. Pour les personnes désireuses de se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité, en l'absence de passeport il est conseillé de consulter le site www.diplomatie.gouv.fr

Les nouveaux habitants

Secteur Village

MELTZ Stéphane
HAMEAU Olivier et LOUIS-THOMAS
Véronique
REMY Johan et GAXATTE Amandine
GERBER Christian et GEORGES Emilie
LALANCE Gauthier et BEGE Aurélie

Secteur Brompton

ARIES Jacky et ADAM Caroline
TERCANLI Murat
TAYEAU Louis et MONJOIN Véronique
SCHOLZ Nicolas et CLAIR Céline
WERK Alain et ALBOROVA Lara

Secteur Basses-Fosses

MARQUES Samuel et BRIGELL Corinne
VAXELAIRE Kevin et COTTIN Sahra

Secteur Hautes-Fosses

PIERRAT-LABOLLE Yannick et ORY
Jennifer
BOZZI Jean Pierre et STRUKELI Nathalie

Secteur Dijon

DAILLY Ghislain et PETER Thérèse
ARRAS Romain et AMADOR MATUS Ligia

Passeport

Comment obtenir un passeport biométrique ? Si les imprimés de demande peuvent toujours être retirés à la Mairie de Nayemont, le dépôt de la demande en vue d'instruction avec les pièces à fournir est à effectuer uniquement auprès de la Mairie de Saint-Dié-des-Vosges, et ce exclusivement sur rendez-vous (tél. : 03.29.52.66.66).



Ils se sont installés à Nayemont

VILLALPAGA, ce sont 4 praticiens à votre service

Danièle GREBERT, naturopathe, réflexologue et conseillère en bien-être, Mickaële QUILLÉ formatrice et praticienne en Ortho-Bionomy, Andréa VAUTHIER, praticienne en Ortho-Bionomy, Olivier TASSOTO, coach sportif diplômé d'état ont choisi de mettre en commun leurs compétences et savoir-faire au service du mieux-être.

Ils sont heureux de vous accueillir dans des locaux neufs et équipés

spécifiquement pour convenir aux pratiques de chacun, 1008 Route de Saint-Dié à Nayemont les Fosses, à côté de l'école maternelle des Basses-Fosses.



Une infirmière s'installe à Nayemont les Fosses

M^{me} Sylvie SUMA, Infirmière diplômée d'état, a choisi d'installer son cabinet d'infirmière libérale dans notre commune. Forte de plus de 15 années à exercer son métier d'infirmière dans plusieurs établissements de santé de la région, elle a su développer des qualités de soins, notamment dans la prise en charge des personnes âgées. Elle se déplace à domicile, 7 jours sur 7, et ce 24 heures sur 24, afin d'assurer une prise en charge complète de ses patients sur Nayemont les Fosses et environs.

Vous pouvez la joindre directement au 06.81.65.83.21.



M^{me} Sylvie SUMA, infirmière libérale

Informations pratiques

Horaires d'ouverture

Bibliothèque

Mardi : 17^h00 - 18^h00
Mercredi : 17^h00 - 18^h00
Samedi : 10^h00 - 11^h30

Fermeture du **07.07.2014**
au **31.08.2014** inclus.

Mairie

Mercredi : 09^h00 - 12^h00
Jeudi : 17^h30 - 19^h00
Samedi : 09^h00 - 12^h00

Fermeture du **15.08.2014**
au **31.08.2014** inclus.



Mairie de Nayemont les Fosses

150, Allée de la Mairie
88100 NAYEMONT LES FOSSES



03.29.56.20.42

03.29.55.23.44



nayemontlesfosses@free.fr

<http://nayemontlesfosses.free.fr>



03.29.51.71.87



Déchetterie



Du 01.04 au 31.10

09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 18^h30
09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 18^h30
13^h30 - 18^h30
09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 18^h30

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Du 01.11 au 31.03

09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 16^h30
09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 16^h30
13^h30 - 16^h30
09^h00 - 12^h00 et 13^h30 - 16^h30

Numéros utiles

Samu : 15 Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 EDF : 0810.333.088
Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41



Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08^h30 - 12^h00 et 14^h30 - 19^h30
Samedis : 09^h00 - 12^h00 et 15^h00 - 19^h00
Dimanches et jours fériés : 10^h00 - 12^h00

La collecte des ordures ménagères du jeudi 25 décembre 2014 sera reportée au samedi 27 décembre.

La collecte du jeudi 1^{er} janvier 2015 sera reportée au samedi 3 janvier.

L'association ELAN sera présente au carrefour des associations qui se tiendra le samedi 6 septembre 2014 à Sainte-Marguerite.

Horaires des écoles

Nayemont centre :

08^h25 - 11^h15 et 13^h35 - 16^h00
Mercredi : 08^h25 - 11^h25

Basses-Fosses :

08^h15 - 11^h20 et 13^h45 - 15^h55
Mercredi : 08^h15 - 11^h15

Pair-et-Grandrupt :

08^h05 - 11^h20 et 13^h55 - 15^h55
Mercredi : 08^h05 - 11^h05

En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :



03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :



03.29.56.38.76

François DURAIN :



03.29.56.18.82

Bonnes vacances à tous...